

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 NOVEMBRE 2015 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE LIMELETTE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Échevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Monsieur Stéphane Lambert, Directeur,
Représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Sylvie Beauclerq, Enseignante, effectif,
Madame Carine Van Grieken, Enseignante, effectif,
Madame Valérie Cortier, Enseignante, effectif,
Madame Sandra Bianco, Enseignante, suppléant,
Madame Catherine Baccus, Enseignante, suppléant,
Madame Catheline Bruelemans, Enseignante, suppléant,
Madame Elodie Goossens, Enseignante, suppléant,
Madame Malorie Stiénon, Enseignante, suppléant,
Représentantes du personnel d'éducation.

Madame Julie Odent, effectif
Monsieur Hugo Smars, effectif,
Monsieur Benjamin Barbier, effectif,
Madame Vinciane Peeters, suppléant,
Madame Isabel Jadoul, suppléant,
Madame Catherine Robin, suppléant,
Représentants des parents.

Madame Valérie Stammene,
Madame Anne Van Waas,
Représentantes de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;
- Utilisation du capital-périodes: pour information
- Rapport d'activités année scolaire 2014-2015 : présentations et réflexions
- Association des Parents: rapport d'activités et bilan financier > présentation
- Divers des parents

Monsieur Beaussart souhaite la bienvenue à chacun et rappelle succinctement les objectifs et fonctionnement du Conseil de participation : le présent conseil, de début d'année scolaire, au cours duquel le rapport d'activités de l'année scolaire précédente est présenté et celui de fin d'année qui a pour objet principal l'évaluation périodique et les éventuelles propositions d'adaptation du projet d'établissement.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moyennant l'abstention de Monsieur Barbier qui n'était pas encore membre élu du Conseil en juin dernier.

2. Répartition du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 48 élèves « encadrement » (48 « physiques ») au 30 septembre, soit trois de plus que l'année scolaire passée à la même date, l'école dispose de 2,5 emplois au 1^{er} octobre. En matière

d'aide complémentaire, l'école continue par ailleurs de bénéficier de périodes de psychomotricité et d'une PTP 4/5 temps Aide aux institutrices.

En primaire, l'école compte au 30 septembre, 95 élèves (« physiques »), soit 10 de plus que l'année scolaire dernière. Toutefois, sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet, grâce aux 12 périodes de reliquat, aux 6 périodes P1P2 et à l'apport d'un complément de 8 périodes, l'organisation de 5 classes. Enfin, le PO prend en charge sur fonds propres 2 périodes de langue pour offrir le choix en P5P6 entre le néerlandais et l'anglais.

Monsieur Barbier revient sur l'importance du choix du cours de langue en P5P6, faisant référence à un nouveau décret de l'enseignement secondaire qui obligerait l'élève à garder, dans le premier degré de l'enseignement secondaire, le même choix de langue que celui effectué en sixième année primaire. Monsieur Beaussart s'étonne de cette information dont il n'avait pas connaissance et propose de vérifier l'information avant d'en faire une éventuelle publicité.

Information prise, l'obligation de maintenir le même choix de cours de langue à l'entrée en secondaire est une disposition légale datant du décret instaurant les cours de langue moderne dès la 5^e année primaire dans l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles. En voici l'explication, issue de la circulaire n°5375 du 19/08/2015 sur la nouvelle réforme du premier degré de l'enseignement secondaire :

2. Cours De Langue Moderne I

2.1 Choix du cours

ATTENTION : L'élève poursuit au 1^{er} degré l'apprentissage de la langue moderne I entamé dans l'enseignement primaire. Cependant, les parents, la personne investie de l'autorité parentale ou l'élève majeur peuvent, après avoir pris l'avis du chef d'établissement lors de l'inscription en 1^{ère} année, choisir un cours de langue moderne I différent du cours suivi dans l'enseignement primaire.

La première année visée est la 1^{ère} année que l'élève suit dans le degré. Cela signifie qu'il pourra s'agir soit de la 1^{ère} année différenciée pour les élèves qui ne sont pas titulaires du CEB ; soit de la 1^{ère} année commune. En aucun cas il ne pourra s'agir de la 1^{ère} année complémentaire.

2.2 Dispense

Au premier degré de l'enseignement secondaire, sont dispensés de l'étude de la seconde langue les enfants de nationalité étrangère, dont le chef de famille fait partie d'une organisation de droit des gens, d'une ambassade, d'une légation ou d'un consulat ou lorsque celui-ci ne réside pas en Belgique. Les élèves dispensés sont tenus de remplacer les 4 périodes de langue moderne I par le même nombre de périodes qu'il s'agisse de périodes d'activités complémentaires ou de périodes de remédiation.

Aucune démarche n'est à effectuer auprès de l'administration pour bénéficier de cette dispense. Cependant les documents justificatifs doivent être conservés dans le dossier scolaire de l'élève.

3. Rapport d'activités 2014-2015 : présentation

Monsieur Lambert est invité alors à présenter le rapport d'activités pour l'année scolaire 2013-2014. Plutôt qu'une lecture in extenso, celui-ci propose une présentation à l'aide d'un support vidéo de quelques lignes de force choisies en lien avec les quatre objectifs généraux du décret « Missions » et de questions et défis à venir, étayée de commentaires des représentants de l'équipe éducative.

Sont évoqués successivement :

> **Lignes de force choisies** en lien avec les objectifs du décret missions :

· *Promouvoir la confiance en soi* : sont décrites les activités

- Maternelles

- Massages en duos – dont Madame Cortier relève l'intérêt, notamment dans l'importance d'apprendre aux enfants que les contacts physiques peuvent se passer de manière agréable plutôt que dans la confrontation ou l'agression.
- Réparations – c'est-à-dire qu'en cas de conflit ou de transgression, les enseignants ne donnent pas de punitions, mais procèdent plutôt à l'écartement de l'enfant du groupe, suivi d'un retour verbal avec l'enseignant et d'une éventuelle réparation de l'acte commis.
- Valoriser les comportements attendus
- Recherche au travail – les élèves de maternelles sont régulièrement mis en situation de défi, de recherche de solutions, d'essais-erreurs.

- Primaires

- Émotions – sentiments
- Feuille de comportement : valoriser le positif
- Ateliers danse
- Calme et attentif comme une grenouille

Madame Goossens met en avant le travail effectué avec les élèves autour de la gestion des émotions et de l'importance de la verbalisation. Les ateliers danse ont permis, comme les massages en maternelles, d'apprendre aux enfants à entrer en contact autrement, dans une dimension positive. Dans cette même idée, Monsieur Lambert insiste sur l'importance du chant et de la danse dans le climat du groupe, permis notamment par le fait d'apprendre aux enfants à s'harmoniser.

· *S'approprier des savoirs et des compétences*

- Maternelles

- Gestion des compétences et acquis – Madame Cortier explicite le travail mené avec le soutien d'une conseillère pédagogique sur la mise en place de bacs de manipulation en M2M3. D'autres types de bacs sont proposés en AccM1, inspirés des activités Montessori.
- Ateliers « défis »

- Primaires

- Travail en équipe sur la grammaire textuelle
- Synthèses sous forme de cartes mentales
- Favoriser le tutorat entre les enfants dans le travail en classe

· *Préparer des citoyens responsables*

- Tours de parole, Conseils de classe
- Potager en maternelles – Monsieur Lambert insiste sur l'intérêt d'un tel projet pour une première approche citoyenne chez les enfants plus jeunes, puisqu'avec la création d'un potager, il ne s'agit pas uniquement de cultiver des fruits et légumes, mais également de réfléchir à l'alimentation, aux modes de production, etc.
- Festival philo « Escales »
- En primaire : Conseil d'école et Conseil communal des enfants,
- lecture du journal
- 11.11.11...

· *Assurer des chances égales d'émancipation sociale*

- Développer la coopération et refuser la compétition
- Évaluations visant à mettre en avant les progrès plutôt que les lacunes
- « Intégration » d'enfants à besoins spécifiques (utilisation ordinateur pour un enfant dysgraphique)

- Travail en concertation avec CPMS, services de l'Aide à la Jeunesse, logopèdes, hôpitaux (pour deux enfants hospitalisés pour une longue durée, accueillis à l'école dans le cadre d'une intégration)
- *La formation*
 - Projet d'établissement
Trois journées de formation prises en charge par l'équipe du CECP (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces)
 - Formations volontaires
 - Construction du nombre, espace et temps
 - « Entrer » dans l'écriture avec sens et par les sens ?
 - Résolution de conflits
- *Refus d'inscription*
 - Six refus d'inscription ont été formulés par la direction entre autres à une famille habitant le quartier proche de l'école, suite au manque de place dans les classes concernées
- *Soutien aux élèves*
 - Priorité : ne pas isoler un enfant ; travailler l'intégration en classe
 - Dédoublage classe de P2/P3 (26 enfants)
 - Quelques périodes de partage de la classe en sous-groupes

Monsieur Lambert précise que la logique de l'équipe éducative est de ne pas sortir les enfants de leur classe pour le soutien, mais plutôt d'intégrer ce soutien à la classe, d'où l'intérêt de pouvoir dédoubler celle-ci en demi-groupe.
- *Passerelle primaire-secondaire*
 - Matinée d'information en classe, en partenariat avec le PSE
 - Soirée d'information pour les parents
 - Projet en partenariat avec écoles secondaires : portes ouvertes pour une journée « comme si » à destination des élèves de P6

> Questions et défis à venir :

- L'encadrement

Comme l'école ne compte pas encore six classes au niveau primaire, il faut chaque année choisir entre nombre minimum d'élèves par classe, qui peuvent amener à revoir les regroupements d'années scolaires, et soutien pédagogique dans toutes les classes.

- Les sollicitations en surnombre

L'équipe fait face à de nombreuses sollicitations qui pourraient être pertinentes au regard du Projet d'Établissement ou des 4 missions, mais qui ne peuvent toutes se voir réaliser pour garantir un travail de qualité avec les enfants. Pour cela, l'équipe choisit les projets qu'elle souhaite mener pour l'année et alterne les projets le plus souvent sur deux ans (ex. du projet 11.11.11).

Suite à la présentation, Monsieur Barbier interpelle les membres de l'équipe présents afin de savoir comment ceux-ci ont traité la question des attentats de Paris survenus ce vendredi 13 novembre. Madame Cortier témoigne du vécu de sa classe de maternelle où plusieurs enfants ont réagi, racontant certains faits entendus probablement à la télévision, mais que l'enseignante a géré en restant sur l'aspect émotionnel et sans entrer dans les détails de l'événement. Monsieur Lambert abonde dans ce sens, insistant sur l'importance de situer le travail au niveau des émotions. Selon lui, si un travail de compréhension du monde et des événements devait se faire, ce serait dans un second temps et non à chaud, alors que nous-mêmes, adultes, n'avons aujourd'hui ni les clés, ni les réponses.

Monsieur Beaussart remercie Monsieur Lambert ainsi que les deux représentantes de l'équipe éducative pour cette présentation complète et bien illustrée. Le rapport d'activités, qui sera annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, reçoit du Conseil un avis favorable unanime qui

portera le n°4-2015, sera accessible aux parents via le site. La présentation PowerPoint pourra y être annexée.

4. Association des Parents - rapport d'activités et bilan financier : présentation

La parole est alors à Madame Jadoul pour la présentation du rapport d'activités 2014-2015 et bilan financier de l'AP.

Activités 2014-2015 :

- Marche des familles
- Fête de fin janvier sur le thème de « l'oberbayern »
- Brocante en avril
- Projet vélobus (qui a connu moins de succès)
- Fête et spectacle de l'école en mai (+ peinture collective d'un mur de la cour)

Bilan financier 2014-2015 :

Avec un montant de recettes de 4700 €, l'AP projette :

- de mettre 1742 € à disposition de la caisse de solidarité,
- de financer des abonnements à des revues pour les classes,
- d'aménager éventuellement une surface d'escalade dans la cour (l'idée étant d'offrir quelque chose pour chaque tranche d'âge)

Monsieur Beaussart se félicite de la bonne collaboration et participation précieuse de l'AP au bénéfice des enfants et de la grande solidarité dont elle fait preuve, permettant à tous de participer aux différents projets de l'école.

5. Divers à la demande des parents

- L'AP relaye l'inquiétude de certains parents à propos de la gestion des vestiaires lors des cours de gymnastique ainsi que de la gestion des récréations de midi. Monsieur Lambert explique à l'assemblée qu'il a eu vent de quelques difficultés en début d'année dans les vestiaires et qu'il a convenu dès lors, avec les professeurs d'éducation physique, de laisser les portes des vestiaires ouvertes, de manière à pouvoir avoir un regard sur ce qui s'y passe. Concernant les récréations de midi, trois accueillantes extra-scolaires se partagent la surveillance de la cour. Si les parents relèvent des bagarres qui auraient eu lieu, Monsieur Lambert les rassure, faisant part du fait que la situation semble avoir déjà évolué positivement, en concertation avec l'équipe éducative.
Pour la suite, Monsieur Beaussart demande à l'AP d'insister auprès des parents sur l'importance de faire part à la direction de situations problématiques précises lorsque celles-ci surviennent, de manière à pouvoir cibler les éventuelles difficultés, plutôt que de garder le débat à un niveau général où l'on ne perçoit pas exactement ce qui est remis en cause.
- Afin de soutenir le maintien d'une verticalité 3^e-4^e-5^e-6^e primaires, les parents soumettent l'idée d'organiser une activité régulière réunissant ces classes. Monsieur Lambert précise que, si l'idée peut être intéressante, deux classes sont tout de même toujours verticales 4^e-5^e et 5^e-6^e. Madame Stammane regrette toutefois le manque de verticalité de la classe des P3 qui fonctionne énormément, selon elle, en vase clos.
Monsieur Smars questionne quant à lui la pratique de tutorat inter-classes, qui s'organise ponctuellement, dès que l'occasion se présente, précise Madame Goossens.
- Les parents font part de leur regret concernant l'abandon du parrainage en maternelle. Madame Cortier précise toutefois que si celui-ci n'est plus organisé comme avant, la pratique du parrainage est encouragée et reste présente dans la journée des enfants.
- Madame Odent relaye une préoccupation quant au départ de Nadia, PTP 4/5 temps Aide aux institutrices, dont le contrat de 24 mois maximum se termine en décembre. Monsieur

Beaussart confirme que Nadia ne pourra être engagée par la Ville, mais que celle-ci sera remplacée dès janvier.

- Quelques questions sont également formulées, à propos de l'infrastructure :

1) VMC WC, où en est-on ?

Monsieur Beaussart insistera auprès du service Travaux pour que le suivi soit assuré dans les meilleurs délais.

2) Suivi du dossier parking

Ce dossier n'apparaît pas au budget 2016, mais Monsieur Beaussart insistera auprès du Collège communal pour que ce dossier y soit intégré. Invitation est également faite d'adresser un courrier posant le problème à l'échevin de la mobilité, Monsieur Da Camara.

3) Suivi du dossier range vélo

Contact a été pris avec le service Travaux qui devrait installer le deuxième range vélo dans les prochaines semaines.

4) Proposition d'installer un panneau bus pour le bus scolaire

Afin d'empêcher aux automobilistes de se garer à l'emplacement du bus durant les heures scolaires, les parents proposent l'installation d'un panneau. La demande sera transmise à la police.

5) Insonorisation de la garderie

Le service Travaux préconise, plutôt que le placement de rideaux, la pose de dalles insonorisantes au plafond. Cette solution semble plus efficace, pour un moindre coût. Monsieur Lambert confirmera cette demande au service Travaux.

6) Locaux des futures classes primaires

Les parents se demandent de combien de locaux dispose l'école pour accueillir les 6 futures classes de primaire ? L'ensemble des classes disponibles étant déjà utilisées (dont un local trop petit pour accueillir une classe entière), Monsieur Beaussart confirme qu'il faudra envisager l'installation d'un pavillon supplémentaire.

Pour conclure leur prise de parole, les parents souhaitent remercier vivement tant l'équipe éducative que le pouvoir organisateur de la Ville pour la qualité de l'enseignement et des projets menés au sein de l'école. Les parents souhaitent ainsi marquer le fait qu'outre les quelques questions et inquiétudes dont ils font le relais, il leur importe de marquer les nombreux atouts et aspects positifs de l'école.

Monsieur Beaussart clôt ensuite la séance en remerciant chacun pour son engagement et sa participation au succès du projet d'école, il se fera un plaisir de rencontrer chacun à la traditionnelle fête d'école du 28 mai 2016.

Céline Vander Sande,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président